



NATIONAL
GALLERY
OF CANADA

MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DU CANADA



CARFAC

CANADIAN ARTISTS REPRESENTATION
LE FRONT DES ARTISTES CANADIENS



regroupement des artistes
en arts visuels du Québec

Annexe A Barème d'honoraires pour services professionnels d'artiste

L'annexe A constitue une entente entre le Musée des beaux-arts du Canada et un artiste canadien vivant, ci-après désignés sous le nom, respectivement, de « MBAC » et de l'« artiste ». L'annexe A fait partie intégrante de l'accord-cadre entre le MBAC et la CARFAC/le RAAV en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste* (« LSA »), L.C., 1992, c. 33.

Conformément à la clause 9:01 de l'accord-cadre, le MBAC doit remettre à la CARFAC/au RAAV, selon le cas, un prélèvement sur les honoraires payables à l'artiste. Le prélèvement est déterminé en fonction des honoraires payables à l'artiste (hors dépenses approuvées) et du statut de membre de l'artiste à la CARFAC ou au RAAV.

Une augmentation annuelle de 1,5 % s'applique sur tous les tarifs pour services professionnels mentionnés à l'annexe A, comme précisé à l'article 23:02 de l'accord-cadre.

Étendue : le MBAC se réserve le droit de négocier l'étendue des services excédant la durée de trois (3) jours prévus au projet en ce qui a trait aux étapes de préparation/production, de consultation et d'installation. L'entente pourra porter sur un nombre de journées prédéfinies au tarif journalier précisé ou selon des honoraires forfaitaires. Ces modalités pourront être modifiées avec le consentement mutuel des deux parties (voir Modalités générales dans le contrat pour services professionnels d'artiste et droits d'auteur).

Gestion du programme : le MBAC se réserve le droit de contrôler l'avancement du contrat de temps à autre et d'ajuster les exigences du projet et les honoraires en conséquence.

Services	Honoraires de services professionnels	
	Journée complète	Tarif forfaitaire
Préparation/Production	380 \$	Au-delà de 3 jours
Consultation	380 \$	Au-delà de 3 jours
Installation	487 \$	Au-delà de 3 jours
Conférence		649 \$
Ateliers sur les pratiques et techniques		Journée complète : 649 \$
		Demi-journée : 325 \$
Conversations avec l'artiste		325 \$
Visites guidées		325 \$
Événements médiatiques ou vernissages		325 \$